À PIED
À VÉLO
VILLE ACTIVE

Vélo Québec

# Plan de déplacement

## École de la Renaissance

Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles
Ville de Blainville

À pied, à vélo, ville active est un programme visant à favoriser les déplacements actifs et sécuritaires dans les municipalités, notamment à proximité des écoles, afin d'améliorer la santé, l'environnement et le bien-être des citoyens.

Mandataire du programme dans votre région :

Nature-Action QUÉBEC

## Avant-Propos

Le présent document a été rédigé dans le cadre du programme *À pied, à vélo, ville active*, programme visant à favoriser les déplacements actifs et sécuritaires dans les municipalités, notamment autour des écoles, afin d'améliorer la santé, l'environnement et le bien-être des citoyens. Il s'agit d'un outil de communication permettant de faire état de la situation du transport actif et des pistes de recommandations pour le territoire désigné. Nous espérons que la portée de ce plan permettra de rejoindre l'ensemble de la communauté et de l'encourager à utiliser le transport actif de façon courante.

À vos pieds, à vos vélos… Prêt ?


## Remerciements

Vélo Québec tient à remercier ses nombreux partenaires pour leur appui dans le développement de *À pied, à vélo, ville active*. La réalisation de ce plan de déplacement n'aurait pu être possible sans le concours d'organismes et individus engagés pour l'amélioration de la santé et de la sécurité de nos enfants.

Nous remercions tout particulièrement la direction, le personnel, les parents et les élèves de l'école des Semailles pour leur précieuse collaboration.

*À pied, à vélo, ville active* est une initiative de Vélo Québec rendue possible grâce à l'appui de Québec en Forme.

NATURE-ACTION QUÉBEC remercie également pour leur collaboration le Service de police de la Ville de Blainville, les services municipaux de la Ville de Blainville et la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles (CSSMI).

Nous tenons également à remercier ceux qui ont participé à la marche de repérage le 6 mars 2012 :

M. Jonathan Leggitt, régisseur au transport, CSSMI
M. Jonathan Tremblay, sergent du Service de Police de la Ville de Blainville
M. David Marra-Hurtubise, chargé de projet Nature-Action Québec

# Table des matières

**1. ÉTAT DE LA SITUATION** ..... **4**
1.1 CARACTERISTIQUES DE L'ECOLE ..... 4
*Caractéristiques générales* ..... *4*
*Caractéristiques physiques* ..... *5*
*Carte 1 : Répartition géographique des élèves* ..... *6*
1.2 PORTRAIT GENERAL DU SECTEUR ..... 7
*Carte 2 : Portrait général du secteur* ..... *8*
1.3 INVENTAIRE DES MESURES D'INTERVENTION (EXISTANTES ET PROJETEES) POUR LE TERRITOIRE DE L'ECOLE DE LA RENAISSANCE ..... 10
*Tableau 1 : Identification des mesures en aménagement qui favorisent le transport actif* ..... *10*
*Tableau 2 : Identification des mesures de sensibilisation qui favorisent le partage de la route* ..... *11*
*Carte 3 : Localisation des mesures d'intervention (existantes et projetées) et des enjeux pour le territoire de l'école Plateau Saint-Louis* ..... *12*
**2. ENJEUX ET PISTES DE SOLUTIONS** ..... **13**
*Tableau 3 : Enjeux et pistes de solutions* ..... *13*
*Carte 4 : Localisation des pistes de solutions pour le territoire de l'école Plateau Saint-Louis* ..... *16*
*Photos des endroits ciblés* ..... *17*
**ANNEXES** ..... **20**
ANNEXE 1 ..... 21
ANNEXE 3 ..... 34
ANNEXE 4 ..... 36

# 1. État de la situation

## 1.1 Caractéristiques de l'école

### *Caractéristiques générales*

| | |
|---|---|
| Nom : | École de la Renaissance |
| Commission scolaire : | de la Seigneurie-des-Mille-Îles |
| Nombre d'élèves : | 591 |
| Nombre d'employés (personnel et enseignants) : | 52 |
| Type d'école : | de quartier |
| Transport scolaire : Oui Nombre d'élèves : | 314 |
| Nombre d'autobus/taxi(s) scolaire(s) : | 4 autobus et 1 berline |
| Nombre de brigadiers scolaires adultes : | 2 |
| Nombre de brigadiers scolaires écoliers : | Aucun |
| Proportion d'élèves qui fréquentent le service de garde : | 15% |

### *Mise en contexte*

L'école de la Renaissance est située sur le boulevard d'Annecy et elle possède un bassin d'élèves situé dans le quartier résidentiel autour de l'école.

Parmi les élèves de l'école, il y a 190 marcheurs et 87 élèves qui fréquentent le service de garde. De plus, 50 élèves se retrouvent en zone à potentiel de risque selon les critères de la commission scolaire dans le secteur de la rue de Joutel. Ce sont des élèves qui sont compris dans la zone de marche mais qui ont droit au transport scolaire.

Lors de la marche de repérage effectuée le 6 mars 2013, nous avons apporté une attention particulière à ce secteur pour mieux comprendre les modifications d'aménagements sécuritaires à mettre en place pour faire en sorte que ces élèves puissent marcher. Parmi les autres secteurs qui ont retenu notre attention, il y a la traverse du boulevard de la Renaissance ainsi que la circulation élevée devant l'école sur le boulevard d'Annecy à l'heure de la rentrée des classes.

Les problématiques rencontrées à l'école de la Renaissance sont courantes et nous les retrouvons à divers degrés dans plusieurs établissements. Néanmoins, la mobilisation du milieu pourra faire en sorte que des actions soient faites pour que parents et enfants puissent marcher en toute sécurité sur le chemin de l'école.

### *Caractéristiques physiques*

Source : Google maps, imagerie 2013.

**Légende**
E : entrée principale
e : entrée des élèves
SG : entrée du service de garde
P : stationnement du personnel

*Carte 1 : Répartition géographique des élèves*

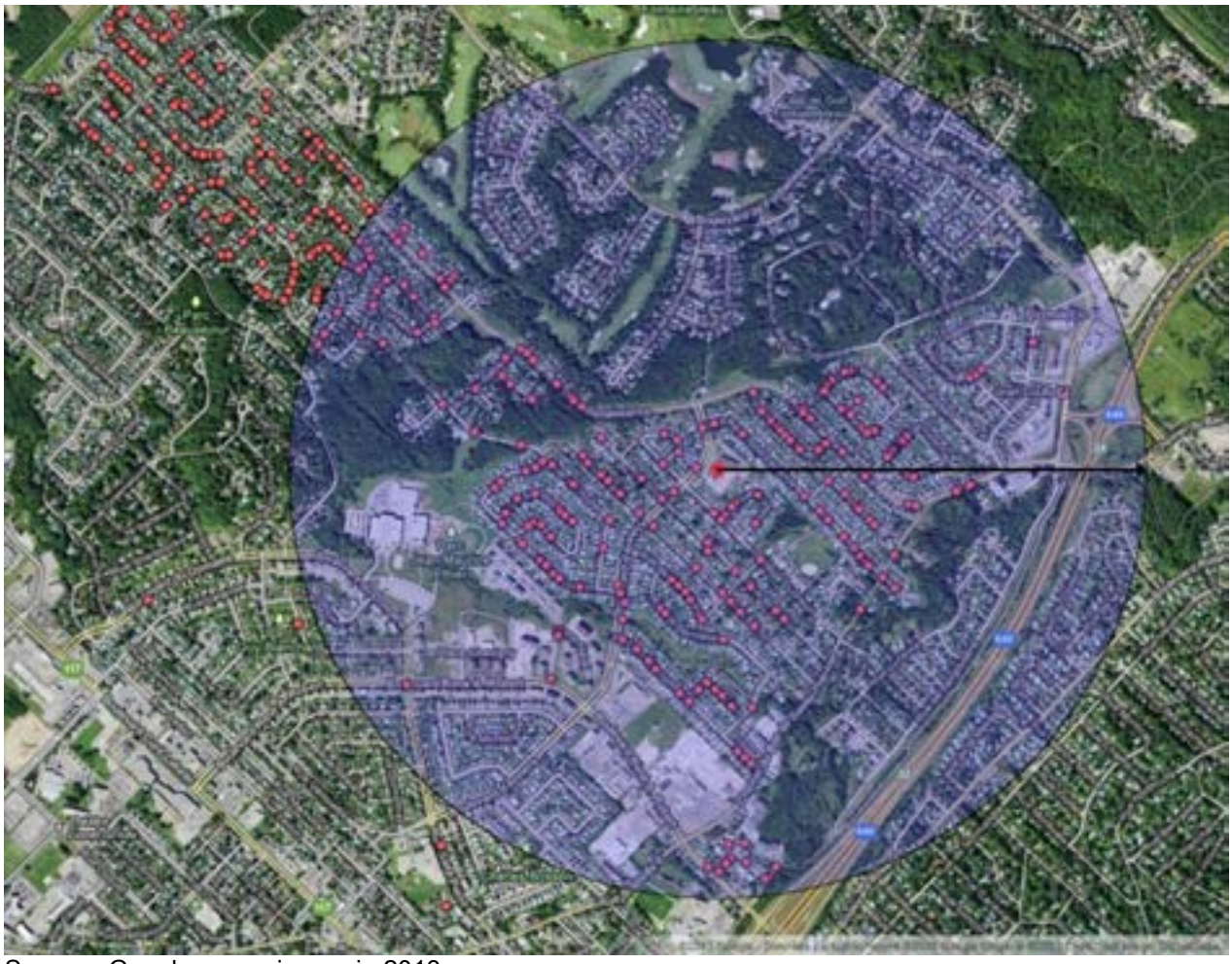

Source : Google maps, imagerie 2013.

**Légende**
: Domicile d'élève
: École

Note : À la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, la zone de marche pour les élèves du primaire est de 1,6 km à pied autour de l'école, ce qui équivaut approximativement à 1,2km à vol d'oiseau.

## 1.2 Portrait général du secteur

L'école de la Renaissance est située sur le boulevard Curé-Labelle, qui est une artère à deux voies séparées par un terre-plein très achalandée lors de l'entrée et de la sortie des classes. Voici une brève description des éléments qui caractérisent le secteur (voir carte 2) :

- Il y a des interdictions de faire un virage en « U » devant l'école.
- Il existe plusieurs zones de stationnement devant l'école pour débarquer les élèves.
- Le volume élevé de circulation et la largeur du boulevard d'Annecy à la traverse de piétons sont les raisons pour lesquelles deux brigadiers sont nécessaires pour faire traverser les élèves devant l'école.
- La vitesse est limitée à 30 km/h sur toutes les rues des quartiers résidentiels autour de l'école.
- La vitesse est limitée à 50 km/ sur le boulevard de la Renaissance.
- La vitesse est limitée à 40 km/h sur le boulevard d'Annecy, sauf devant l'école où elle est limitée à 30km/h de 7h à 17h du lundi au vendredi de septembre à juin.
- Il n'y a aucun corridor scolaire existant. Par contre, voici la liste des tronçons qui sont à l'étude pour le devenir :
    - rue Martin côté Est au Nord du boulevard d'Annecy;
    - passage piétonnier entre la rue Martin et la rue Joutel;
    - rue Joutel côté Est au Nord du sentier piétonnier jusqu'à la rue de Fontenelle;
    - rue Raymond Lapalice côté Est entre boulevard d'Annecy et rue Anita Michel;
    - rue Anita Michel au complet côté Nord.
- Les élèves qui résident au nord du passage piétonnier sont considérés en zone à potentiel de risque. Ils ont droit au transport scolaire même s'ils sont à l'intérieur de la zone de marche.
- La rue Martin au Nord du boulevard d'Annecy est un cul-de-sac, donc il y a très peu de circulation sur cette rue.
- La rue de Joutel est un sens unique vers le Sud à partir de la rue Batiscan jusqu'à la rue de Caplan.
- Une piste cyclable en site propre longe le boulevard de la Renaissance du côté Est.
- Trois parcs sont dans le secteur autour de l'école. Ils sont identifiés sur la carte 2.
- Une succursale de la bibliothèque municipale est à l'intérieur de l'école et les citoyens peuvent y accéder par l'entrée principale du bâtiment.

*Carte 2 : Portrait général du secteur*

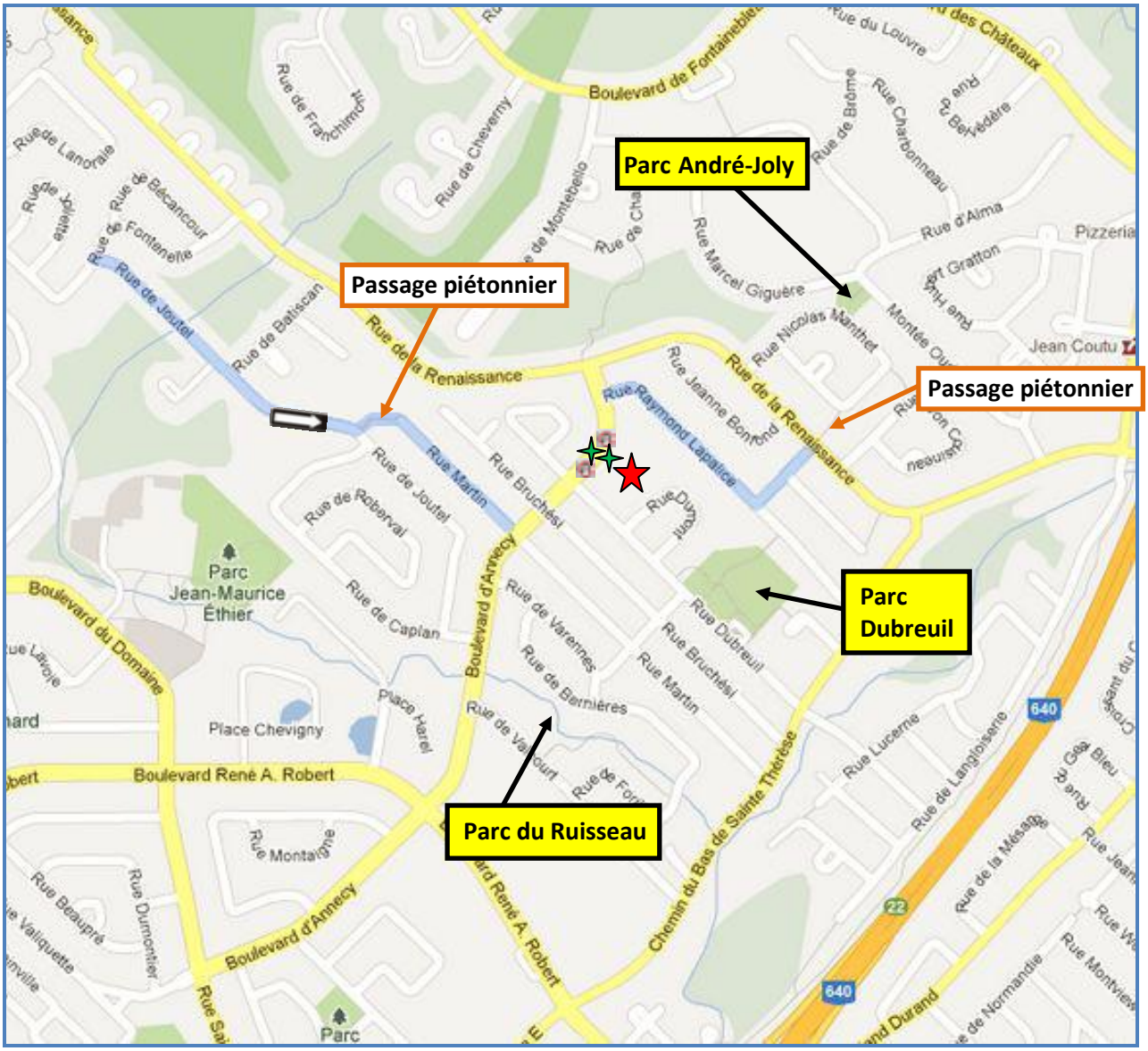


Source : Google maps, imagerie 2013.

**Légende**

: École Plateau Saint-Louis

: Brigadiers

: Emplacement des corridors scolaires à prévoir

### *Mise en contexte*

À la ville de Blainville, le transport actif est un dossier prioritaire. Depuis quelques années, en collaboration avec les écoles et avec la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, des aménagements en faveur de la sécurité de tous ont été réalisés aux abords des écoles. Le service de police travaille étroitement en prévention auprès des écoles et des actions pour la promotion de la sécurité et du partage de la route sont effectuées chaque année, surtout au moment de la rentrée scolaire.

De plus, avec l'adoption de sa politique environnementale en novembre 2011, la Ville de Blainville entend mettre sur pied un plan d'action sur l'économie d'énergie qui intégrera entre autres l'objectif d'optimiser les déplacements des personnes en favorisant le transport actif, le transport collectif et le covoiturage. Elle souhaite aussi poursuivre les initiatives visant à réduire les émissions de GES en encourageant les modes de transport actif (marche et vélo).

Finalement, toujours dans le souci de sécuriser et rassurer les citoyens, surtout les plus jeunes, la Ville de Blainville a revitalisé le programme Parent-Secours en l'instaurant dans tous les milieux de garde familiaux affiliés avec le Centre de la petite enfance La Rose des Vents. En 2010, bénéficiant de l'habilitation sécuritaire déjà acquise par tous leurs employés, les 112 garderies en milieu familial, réparties sur l'ensemble du territoire blainvillois, sont devenues simultanément des foyers-refuges pour les enfants et aînés. La liste complète des adresses Parents-Secours ainsi que la carte se trouve en annexe du présent document.

Avec le programme *À pied, à vélo, ville active*, la ville est heureuse de pouvoir récolter les informations qui permettront de continuer de cibler les bonnes actions afin de favoriser le transport actif au sein de sa collectivité.

## 1.3 Inventaire des mesures d'intervention (existantes et projetées) pour le territoire de l'école de la Renaissance

*Tableau 1 : Identification des mesures en aménagement qui favorisent le transport actif*

| Emplacement | Intervention | Acteurs concernés | Réalisation | Photos des interventions déjà réalisées |
|---|---|---|---|---|
| Le territoire de la ville de Blainville | Relance du programme « Parents-Secours » en partenariat avec les milieux de garde familiaux reconnus | Service de police et Centre de la Petite Enfance La Rose des Vents | Déjà réalisé | PARENTS-SECOURS |
| Voir la liste des corridors scolaires à la section 1.2 | Corridors scolaires dont les principales caractéristiques sont :<br>-Un sentier délimité au sol sur chaussée partagée<br>-Une signalisation clairement indiquée<br>-Une interdiction de stationner en tout temps du côté du sentier<br>-Un déneigement prioritaire | Administration municipale | Printemps 2013 | |
| Terrain de l'école | Révision de la signalisation aux abords des écoles | Commission scolaire | Annuellement | |
| Boulevard d'Annecy devant l'école | Installation d'un afficheur de vitesse à panneau solaire | Administration municipale | Déjà réalisé | |

*Tableau 2 : Identification des mesures de sensibilisation qui favorisent le partage de la route*

| Emplacement | Intervention | Acteurs concernés | Réalisation | Photo |
|---|---|---|---|---|
| Le territoire de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles | Campagne de sensibilisation « M'as-tu vu ? » pour le respect de la signalisation en zone scolaire de l'Association du transport écolier du Québec (ATEQ) | Commission scolaire et service de police | Annuellement en février | 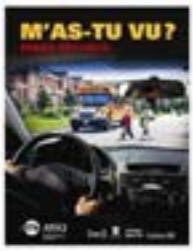 |
| Le territoire de la Ville de Blainville | Campagne de sensibilisation « Je marche en sécurité pour ma santé » pour réduire le taxi parental entre le domicile et l'école | Service de police | Déjà réalisé | |
| Le territoire de la Ville de Blainville | Promotion de la campagne La rue pour tous. Le service de police distribuera de l'information devant chaque école de Blainville pour sensibiliser les usagers de la route à la courtoisie et la sécurité entre automobilistes, cyclistes et piétons. | Service de police | Printemps 2013 | |

*Carte 3 : Localisation des mesures d'intervention (existantes et projetées) et des enjeux pour le territoire de l'école Plateau Saint-Louis*

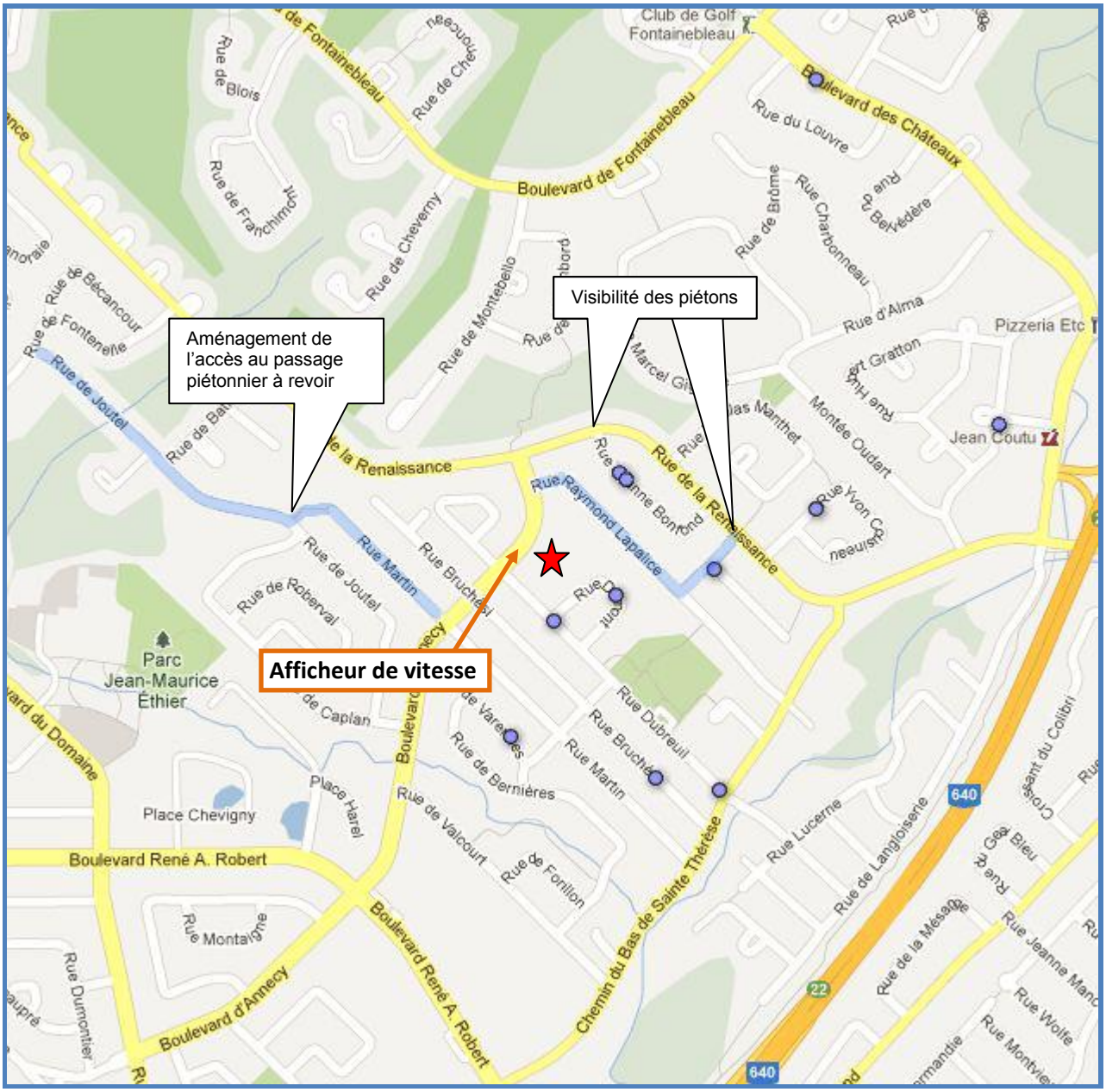


**Légende**

★ : École de la Renaissance

● : Parents-Secours

▬ : Emplacement des corridors scolaires à prévoir

▭ : Enjeux

## 2. Enjeux et pistes de solutions

Les pistes de solution ci-dessous ne concernent que le territoire à proximité de l'école. Elles sont le fruit des réflexions provenant des travaux lors des rencontres entre les différentes organisations concernées et des constats observés par les acteurs lors de la marche de repérage. Ces pistes de solutions ne sont en aucun cas définitives; il s'agit de recommandations.

*Tableau 3 : Enjeux et pistes de solutions*

| Pistes de solutions | | Emplacement | Enjeux | Pistes de solutions | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | École et commission scolaire | Municipalité | Service de police |
| 1 | 2 | L'ensemble du territoire autour de l'école | Améliorer la visibilité des élèves marcheurs sur les rues fortement empruntées par ceux-ci. | Informer et inciter les élèves marcheurs à utiliser les trajets scolaires sécuritaires. | Aménager des corridors scolaires qui seront identifiés clairement par des panneaux de signalisation. Ces corridors auront la particularité de posséder un sentier clairement identifié pour les élèves sur la chaussée, avec une interdiction de stationner sur ce côté de rue durant la l'année scolaire, et d'être déneigés en priorité. Se référer à la carte 2 pour connaître les rues projetées. | |
| 3 | | Rue de Joutel à la sortie du passage piétonnier | L'aménagement de la sortie du passage piétonnier n'est pas optimal pour réduire le potentiel de risque d'accident | | Aménager la sortie du passage piétonnier pour que les marcheurs puissent accéder au corridor scolaire vers le Nord sans avoir à contourner les panneaux d'interdiction de passage. | |

| Pistes de solutions | Emplacement | Enjeux | Pistes de solutions | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | École et commission scolaire | Municipalité | Service de police |
| 4 | Intersection rue de Batiscan et rue de Joutel | Visibilité des piétons. | | Ajouter un marquage au sol pour la traverse des piétons. | |
| 5 | Passage piétonnier sur la rue Dumont | Beaucoup de circulation devant l'école par les parents qui viennent reconduire les élèves. | Afin de diffuser la concentration de véhicules qui arrêtent devant l'école, faire la promotion et informer les parents des autres accès à la cour d'école tel que le passage piétonnier sur la rue Dumont. Les parents pourraient faire débarquer les élèves sur cette rue ou au coin de la rue Dubreuil. | | |
| 6 | Intersection de la rue Anita-Michel avec le boulevard de la Renaissance | Visibilité des piétons. | | Ajouter un marquage au sol pour la traverse des piétons devant le passage piétonnier. | |

| Pistes de solutions | | Emplacement | Enjeux | Pistes de solutions | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | École et commission scolaire | Municipalité | Service de police |
| 7 | 8 | Boulevard de la Renaissance | Pour les élèves qui résident sur la rue Jeanne Bonfond, il est plus sécuritaire de traverser le boulevard de la Renaissance à l'intersection pour marcher sur la piste cyclable et de traverser de nouveau à l'intersection du boulevard d'Annecy que de longer le boulevard de la Renaissance du côté Est. | Faire la promotion aux parents et sensibiliser les élèves de ce secteur à utiliser les aménagements sécuritaires. | Ajouter un marquage au sol pour la traverse des piétons à l'intersection où il y a un arrêt. | |

*Carte 4 : Localisation des pistes de solutions pour le territoire de l'école Plateau Saint-Louis*

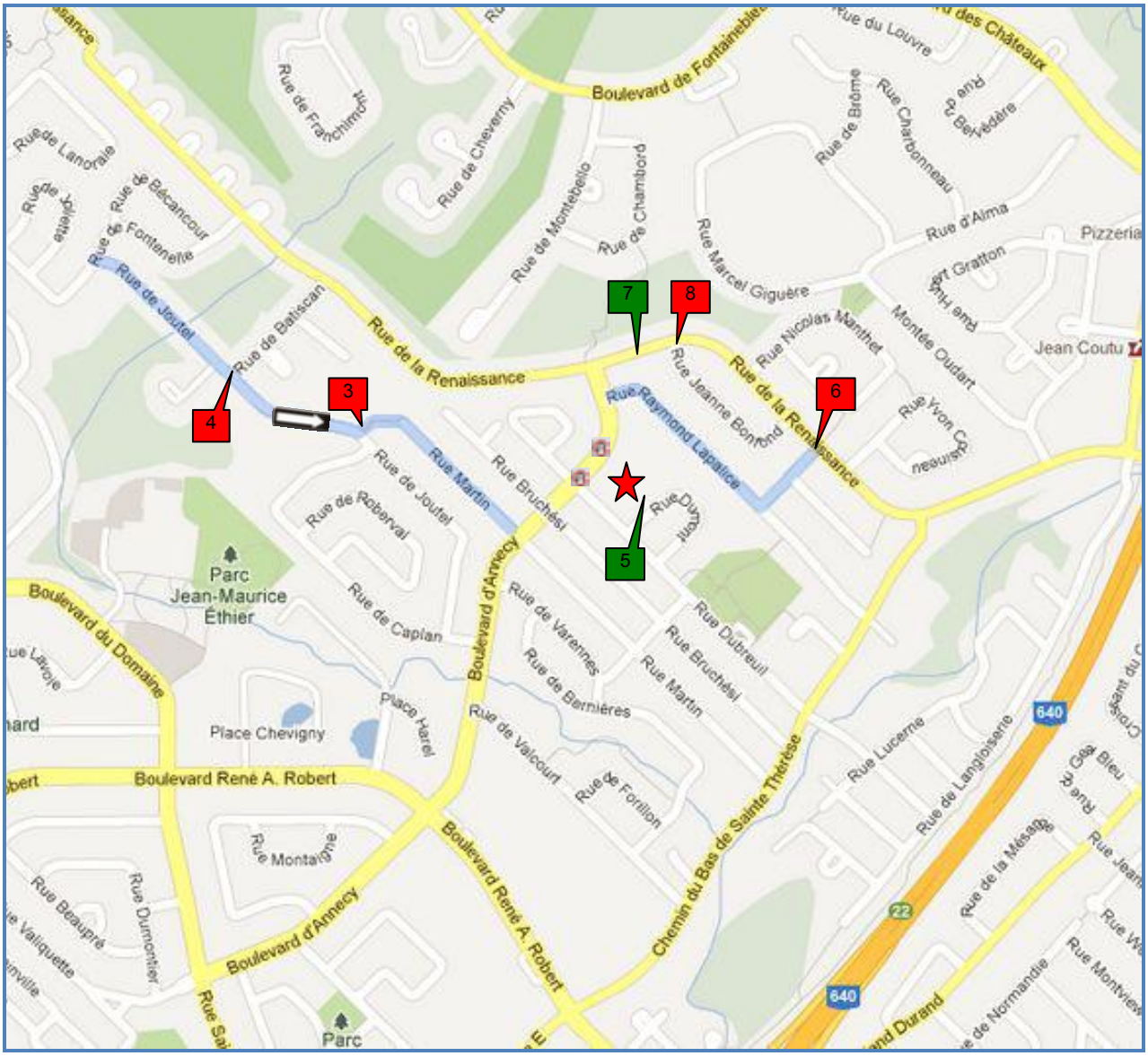

Source: Google maps, imagerie 2013.

**Légende**

- ★ École Plateau Saint-Louis
- 2 Pistes de solutions* - Municipalité
- 2 Pistes de solutions* - École et commission scolaire
- 2 Pistes de solutions* - Service de police
- Corridor scolaire projeté

*Le numéro correspond au numéro de la piste de solution (voir Tableau 3).

*Photos des endroits ciblés*

Traverse de piétons devant l'école où sont situées les deux brigadières.

Rue Martin suggéré pour devenir un corridor scolaire.

Passage piétonnier entre la rue Martin et la rue de Joutel.

Portion de la rue de Joutel qui est sens unique. La voie de gauche est pour les automobilistes et la voie de droite est réservée aux piétons et cyclistes. Le sens des automobilistes est vers la caméra.

Sortie du passage piétonnier sur la rue de Joutel. Il serait idéal d'aménager le site pour que les élèves n'aillent pas à contourner les affiches de signalisation puisqu'ils doivent marcher présentement dans la voie réservée aux automobilistes.

Rue Raymond Lapalice vers la rue Anita-Michel.

Rue Anita-Michel vers le boulevard de la Renaissance.

Boulevard de la Renaissance à l'intersection de la rue Anita-Michel. À droite, passage piétonnier. Piste de solution #5 : Ajout du marquage au sol pour la traverse de piétons.

Boulevard de la Renaissance à l'intersection de la rue Jeanne Bonfond. Piste de solution #7 : Ajout du marquage au sol pour la traverse de piétons.

# Annexes

## INDEX ANNEXES

ANNEXE 1
Rapport d’expertise de stationnement vélo

ANNEXE 2
Carte et liste des adresses Parents-Secours

ANNEXE 3
Fiche de suivi

# Rapport de visite pour l'installation de stationnements pour vélos

## ÉCOLE PRIMAIRE de la Renaissance

Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles
Blainville
Mars 2013

À pied, à vélo, ville active est une initiative de Vélo Québec rendue possible grâce au soutien et à l'appui financier de :

Québec EN FORME

Transports Québec

# Table des matières

**INTRODUCTION** ..... **23**

**RAPPORT DE VISITE POUR L'INSTALLATION DE STATIONNEMENTS POUR VELOS** ..... **24**

1. ÉTAT DES LIEUX ..... 25
   *1.1 Emplacement de l'école* ..... *25*
   *1.2 Environnement urbain* ..... *26*
   *1.3 Stationnement existant* ..... *27*
2. RECOMMANDATIONS ..... 28
   *2.1 Sites recommandés* ..... *28*
3. ÉQUIPEMENTS ..... 29
   *3.1 Types de supports recommandés* ..... *29*
   *3.2 Autres recommandations* ..... *29*
4. RECOMMANDATIONS GENERALES ..... 30
   *4.1 Autres dispositifs pour accroître l'utilisation et améliorer la sécurité* ..... *30*

REFERENCES ..... 30

**ANNEXES** ..... **31**

A) PROCEDURES POUR L'ACQUISITION DE SUPPORTS ..... 32
B) PREVENTION DU VOL ..... 33
C) PROMOTION ..... 33

# Introduction

Le plan de stationnement pour vélos est offert dans le cadre du programme *À pied, à vélo, ville active* via les activités *Mon école à pied, à vélo*. Depuis 2005, *À pied, à vélo, ville active* vise à renverser la tendance à l'inactivité chez les jeunes Québécois en faisant la promotion des déplacements actifs auprès d'eux et de leurs parents, et en leur offrant des moyens concrets pour y arriver.

Une partie essentielle de la promotion du transport actif est de s'assurer que les étudiants et le personnel scolaire ont un endroit sécuritaire et approprié pour verrouiller leur vélo. Des études ont démontré que le problème de vol de vélo a un effet dissuasif majeur sur l'utilisation du vélo pour les déplacements quotidiens.

Une grande majorité des vélos volés ne sont pas cadenassés à l'infrastructure appropriée (arbres, clôtures, etc.). Des supports à vélos conformes, installés à un endroit adéquat peuvent donc considérablement réduire les vols.

# Rapport de visite pour l'installation de stationnements pour vélos

**École de la Renaissance**

**20 mars 2013**

---

Adresse: 370, boulevard d'Annecy
Blainville, Québec
J7B 1J7

Contact : M. Jonathan Leggitt, régisseur au transport CSSMI

Nombre d'élèves : 591

Nombre d'employés: 52

Date de la visite : mercredi 6 mars 2013

---

**Sommaire :**

Nombre de places lors de la visite : 90 places de stationnement vélo.

Nombre de places totales recommandé : entre 30 et 120 places.

Résumé des recommandations :

- remplacement des supports à vélos inadéquats ;
- installation de repères visuels ;
- distribution d'information sur l'utilisation des supports à vélo.

Visite effectuée par : David Marra-Hurtubise
Nature-Action Québec
12 805 du Parc, Mirabel, QC, J7J 1P3
450-437-7320 ou meapav.laurentides@nature-action.qc.ca

# 1. État des lieux

## *1.1 Emplacement de l'école*

Source : Google maps, imagerie 2013.

L'école de la Renaissance est située au cœur d'un quartier résidentiel sur le boulevard d'Annecy. Les supports à vélos se trouvent à l'Ouest de l'école dans un site clôturé. Trois parcs se trouvent dans le secteur du bassin d'élèves et une petite succursale de la bibliothèque de Blainville se retrouve à même le bâtiment de l'école et on peut y accéder par l'entrée principale.

### *1.2 Environnement urbain*

Une seule piste cyclable traverse le secteur et elle longe le boulevard de la Renaissance. La vitesse est limitée à 40 km/h sur le boulevard d'Annecy sauf dans la zone scolaire où la vitesse est limitée à 30 km/h. La vitesse est limitée à 50 km/h sur le boulevard de la Renaissance et à 30 km/h dans toues les rues résidentielles du secteur.
La carte du quartier suivante illustre les pistes cyclables ainsi que les passages piétonniers existants.

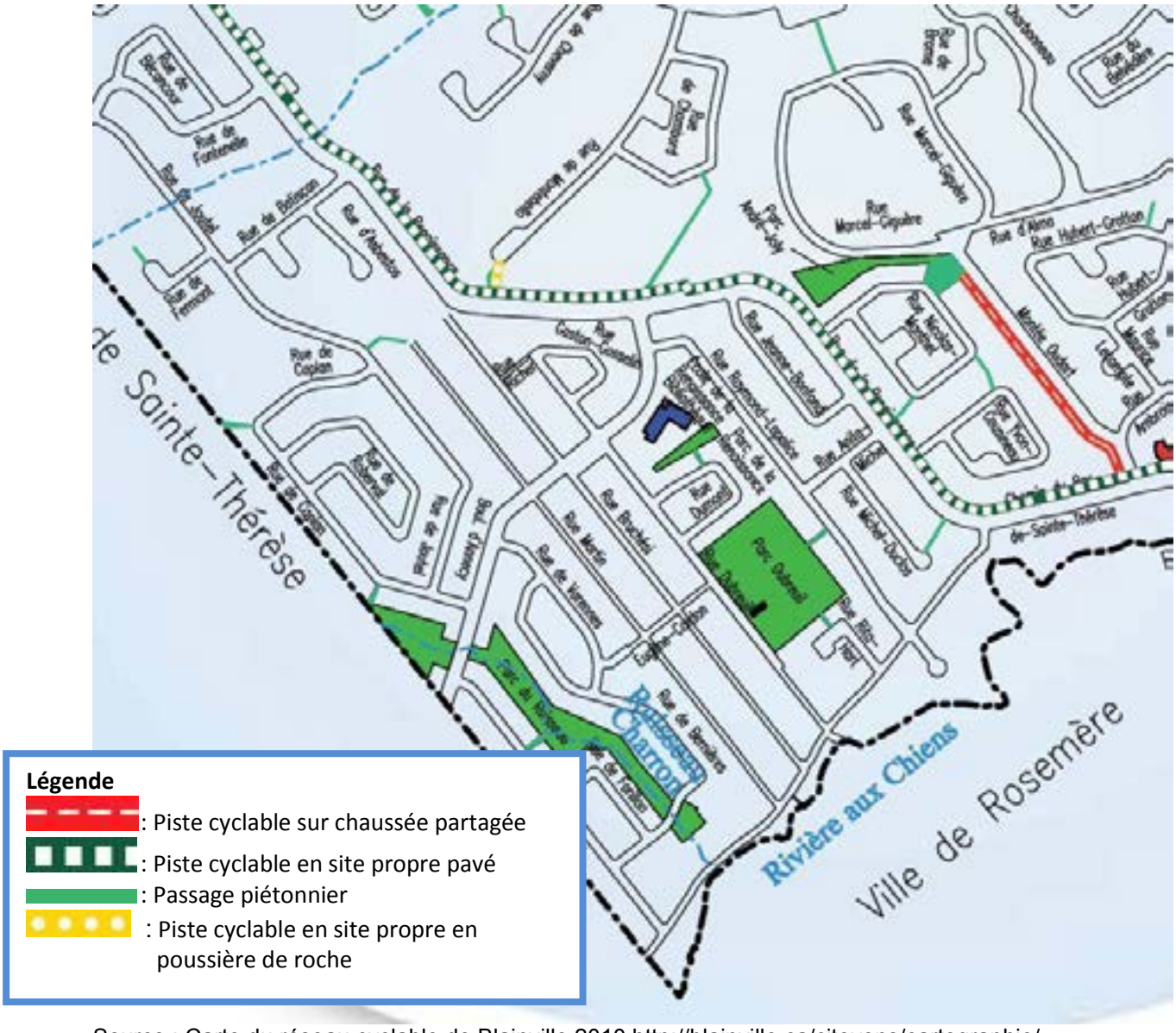
de Sainte-Thérèse
Rivière aux Chiens
Ville de Rosemère
Légende
: Piste cyclable sur chaussée partagée
: Piste cyclable en site propre pavé
: Passage piétonnier
: Piste cyclable en site propre en poussière de roche

Source : Carte du réseau cyclable de Blainville 2010 http://blainville.ca/citoyens/cartographie/

### *1.3 Stationnement existant*

Pour des raisons hors de notre contrôle, la visite d'expertise a dû avoir lieu alors que le site était enneigé. Toutefois, il a quand même été constaté que:

- l'école possède 90 places de stationnement vélo situées sur un site clôturé dans la cour à l'ouest de l'école;

- le point d'accès à la cour pour tous les élèves est adjacent à l'entrée du stationnement vélo, donc il est bien positionné;
- les supports, de type barrière, semblent en bon état, mais ne sont pas ceux recommandés par Vélo Québec;
- il est facile de surveiller le stationnement à partir des fenêtres de l'école ou de la cour d'école;
- il n'y a aucun autre site de stationnement vélo pour les usagers de la succursale de la bibliothèque municipale et celui de l'école se trouve loin de l'entrée principale;
- il n'y a aucune indication ni repère visuel pour indiquer le stationnement vélo.

## 2. Recommandations

Nature-Action Québec recommande :

- de maintenir le nombre de places entre 30 et 120 puisque, selon le *Guide technique Aménagements en faveur des piétons et des cyclistes*, pour les établissements d'enseignement, Vélo Québec recommande au minimum 1 place de stationnement pour 5 à 20 étudiants et 1 place pour 10 à 40 employés;
- d'étudier la possibilité d'aménager un deuxième site de stationnement vélo près de l'entrée principale pour desservir les citoyens qui utilisent les services bibliothécaires de la ville;
- d'installer des repères visuels pour le corridor cyclable ainsi que pour le ou les stationnements vélo;
- de distribuer de l'information sur l'utilisation des supports à vélo.

### *2.1 Site recommandé*

*Possibilité de site pour l'aménagement de stationnements vélo :*

**Emplacement :** sur le terrain de l'école, près de l'entrée principale ou des fenêtres de la bibliothèque.

**Accès :** par le trottoir qui longe le débarcadère d'autobus

**Revêtement :** sur gazon ou béton.

**Nombre de places :** de 3 à 7 places.

**Type de support :** râtelier.

# 3. Équipements

### *3.1 Types de supports recommandés*

- Râtelier de type CP-3 ou CP-7

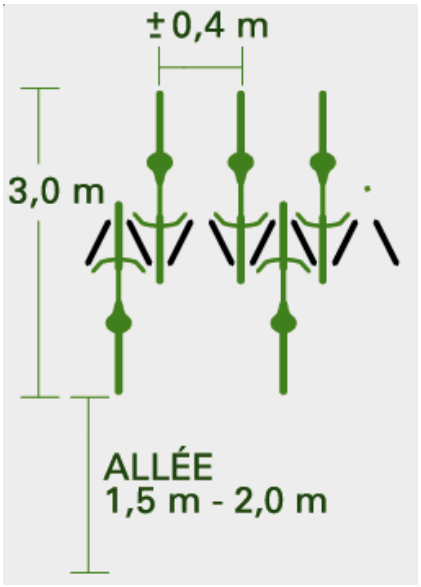


**Capacité de ce type de support :** 3 ou 7 vélos.

**Surface d'ancrage** : béton, asphalte, pavé, gazon, criblure de pierre.

**Avantages** :
- facile de cadenasser le cadre et la roue avant avec un cadenas en U;
- il supporte le vélo debout avant qu'il ne soit cadenassé;
- offre une haute densité de stationnement.

**Inconvénients** :
- manœuvre de stationnement plus difficile vu le chevauchement des guidons;
- difficile à utiliser avec un petit cadenas en U ainsi qu'avec un vélo à gros pneus ou avec un cadre spécial;
- accumulation de débris au sol.

### *3.2 Autres recommandations*

Nous recommandons de marquer adéquatement le sol dans le stationnement à l'aide des symboles appropriés (bicyclettes et chevrons), pour rappeler la présence des cyclistes aux automobilistes et inciter les véhicules à moteur à libérer les emplacements destinés aux vélos (voir l'exemple ci-contre).
Nous recommandons également d'indiquer à l'aide de pancartes la présence des stationnements vélo (voir exemple ci-contre).

## 4. Recommandations générales

Dans le cadre du programme *À pied, à vélo, ville active*, nous encourageons l'école de de la Renaissance à organiser une campagne d'information et de sensibilisation sur l'usage adéquat des supports à vélo auprès des élèves et des membres du personnel, au moment de l'installation des supports et, de façon récurrente, au printemps et à la rentrée scolaire.

Vélo Québec recommande de prévoir des espaces supplémentaires pour répondre à la demande et aux besoins futurs. Le gestionnaire de l'édifice doit vérifier les contraintes relatives à l'aménagement de stationnements vélo, notamment les restrictions réglementaires.

### *4.1 Autres dispositifs pour accroître l'utilisation et améliorer la sécurité*

- Afin de concurrencer adéquatement les arbres et le mobilier urbain (rampes, bancs, poteaux de signalisation, etc.), le support à vélos est placé le plus près possible de l'entrée de l'édifice, idéalement à moins de 15 m et au maximum à 50 m.
- Le stationnement est facilement accessible de la rue, hors des zones piétonnes, et son accès minimise les croisements avec les voitures et les piétons.
- Idéalement, le stationnement est abrité sous un auvent ou une marquise, ou est situé à l'intérieur de l'édifice.
- Pour des raisons de sécurité, le stationnement est à la vue des passants, ou surveillé par un gardien (les caméras de surveillance dissuadent peu les voleurs; par contre, en cas de vol récurrent, les caméras permettent d'identifier le ou les voleurs).

## Références

Vélo Québec Association (2009). *Aménagement en faveur des piétons et des cyclistes – Guide technique*, Montréal, 168 p. http://www.velo.qc.ca/fr/expertise/publications-techniques

Mode d'emploi : stationnements pour vélos : www.velo.qc.ca/documents/OVB10_stationnement.pdf

Opération vélo-boulot : www.velo.qc.ca/veloboulot

# Annexes

## a) Procédures pour l'acquisition de supports

Voici quelques pistes à explorer pour financer vos prochaines installations.

1. Le Fond ÉCO-IGA offre la possibilité de déposer une demande de financement pour tout projet qui vise la protection, la conservation et la valorisation de l'environnement, incluant les transports durables. Pour être mis au courant du prochain appel à projets en janvier 2013, suivez le lien suivant : http://www.jourdelaterre.org/category/touslesjours/1-fonds-eco-iga/2-projet-regulier/2-formulaires-projet-regulier/

2. Les caisses Desjardins offrent des dons et commandites. Pour une demande : http://www.desjardins.com/fr/a_propos/profil/engagement/commandites/

3. La Fondation Jeunes-Projet offre une subvention d'un maximum de 500$ pour des projets de nature environnementale. Le projet doit être présenté et fait par les jeunes. Il y a donc une possibilité de faire participer des groupes sportifs ou environnementaux de l'école pour obtenir cette subvention. Visitez l'adresse suivante : http://www.jeunes-projet.qc.ca/dev/p_progrUMAV.php

4. Opération enfant soleil offre des subventions dont l'appel d'offre annuel se fait entre le 1er septembre et le 15 octobre. Visitez : http://www.operationenfantsoleil.ca/index.php/fr/demande-doctrois/informations-generales-et-periodes-dappel-de-projets

## b) Prévention du vol

**Pour bien cadenasser votre vélo**

Tout d'abord, investir dans un cadenas de bonne qualité (il s'agit de votre police d'assurance en fait !) - le cadenas en U est le modèle le plus recommandé.

- Attacher la roue avant avec le cadre au support.
- Enlever ou attacher solidement toutes les pièces qui peuvent être détachées manuellement.
- Remplacer les détaches rapides (quick release) par des boulons (roues et selle).

**Optimiser l'utilisation des râteliers** :

Afin d'optimiser ce type de support, l'idéal est de mettre la roue avant de votre vélo dans le support, et surtout d'attacher le cadenas en U tel que montré dans la photo ci-dessous : le côté où se trouve le dispositif de verrouillage vers le cadre et non au niveau du support. Ainsi, il sera plus facile d'insérer un autre vélo dans l'espace voisin du vôtre, de l'autre côté du support.

## c) Promotion

L'arrivée des nouveaux supports à vélo peut parfois passer inaperçue. N'hésitez surtout pas à informer les parents et enseignants, que ce soit à travers un bulletin d'information ou une lettre! Créer un petit événement visant à faire l'inauguration des supports à vélos peut aussi être fort intéressant. En plus d'informer les élèves, parents et l'équipe-école sur cette nouvelle infrastructure, cela démontrera que l'école a répondu à une préoccupation qu'est le vol de vélo.

## Annexe 3

# CARTE ET LISTE DES ADRESSES PARENTS-SECOURS

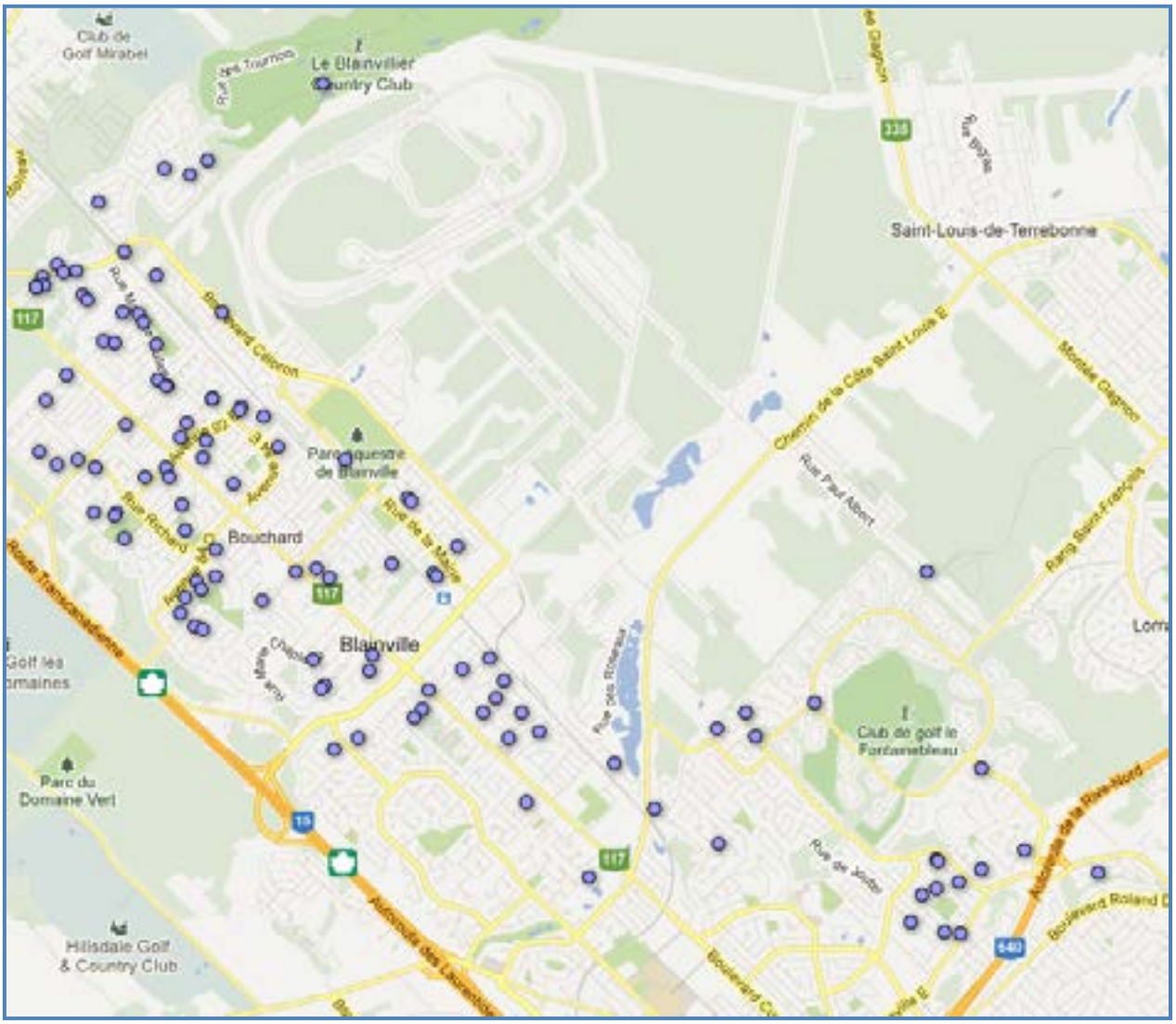


| | |
|---|---|
| 175, boul. de Fontainebleau, Blainville, J7B 1Y5 | 21, rue Dumont, Blainville, J7B 1G7 |
| 59, des Grives, Blainville, J7C 3M1 | 67, rue de la Picardie, Blainville, J7C 0B9 |
| 72, rue de L'Artois, Blainville, J7C 4P8 | 142, boul. des Châteaux, Blainville, J7B 1K9 |
| 2, rue Michel-Duclos, Blainville, J7B 1N6 | 21, 46e Avenue Ouest, Blainville, J7C 1L3 |
| 40, 46e Avenue Est, Blainville, J7C 1L2 | 50, rue de Talcy, Blainville, J7B 0A2 |
| 1, rue Claude-Jutras, Blainville, J7C 5K5 | 18, rue de la Picardie, Blainville, J7C 0A9 |
| 39, rue Andrée, Blainville, J7C 3M3 | 35, rue de l'Alsace, Blainville, J7C 4Z9 |
| 152, rue du Blainvillier, Blainville, J7C 4X9 | 1099, rue Gilles Vigneault, Blainville, J7C 2X8 |
| 1, rue George-Heriot, Blainville, J7C 0G9 | 43, rue des Verdiers, Blainville, J7C 5V5 |
| 1426, rue Jean-Paul-Riopelle, Blainville, J7C 5V4 | 1368, rue Maurice-Cullen, Blainville, J7C 4R3 |
| 5, 37e Avenue Est, Blainville, J7C 5Z4 | 13, rue Marie-Hypolite, Blainville, J7C 4H7 |
| 21, 53e Avenue Ouest, Blainville, J7C 1M7 | 5, rue de la Picardie, Blainville, J7C 0A9 |
| 11, rue des Jonquilles, Blainville, J7C 2Z9 | 189, rue Paul Albert, Blainville, J7E 4H5 |
| 23, rue Jeanne-Bonfond, Blainville, J7B 1N7 | 89, 56e Avenue Ouest, Blainville, J7C 1N2 |
| 31, rue Daniel, Blainville, J7C 1W2 | 717, rue Alcide-Sauvé, Blainville, J7C 5S9 |
| 21, des Camelias, Blainville, J7C 4T4 | 7, rue de l'Alsace, Blainville, J7C 4Z9 |
| 27, rue des Chardonnerets, Blainville, J7C 6A4 | 59, des Ducats, Blainville, J7C 5B5 |
| 53, 39e Avenue Est, Blainville, J7C 5Z1 | 37, 101e Avenue Est, Blainville, J7C 0J8 |

| | |
|---|---|
| 64, 92e Avenue Est, Blainville, J7C 5J7 | 5, rue Paul-Émile Borduas, Blainville, J7C 4W3 |
| 6, rue Roméo-Pilon, Blainville, J7C 5P1 | 27, rue des Grives, Blainville, J7C 1Y8 |
| 25, rue Jeanne-Bonfond, Blainville, J7B 1N7 | 49, Jean Dallaire, Blainville, J7C 4T6 |
| 65, rue des Grives, Blainville, J7C 3M1 | 59, 101e Avenue, Blainville, J7C 4X5 |
| 26, rue Yvon-Cousineau, Blainville, J7B 1S5 | 49, rue des Forges, Blainville, J7C 1S1 |
| 1416, rue Jean-Paul-Riopelle, Blainville, J7C 5N8 | 5, rue des Nénuphars, Blainville, J7C 5V3 |
| 53, rue Dubreuil, Blainville, J7B 1C3 | 16, 92e Avenue Ouest, Blainville, J7C 3T8 |
| 13, rue François-Baillairgé, Blainville, J7C 5X9 | 7, rue François-Baillairgé, Blainville, J7C 5X9 |
| 1032, rue de la Mairie, Blainville, J7C 3B7 | 26, rue Hector-Maisonneuve , Blainville , J7A 0A2 |
| 5, rue des Sorbiers, Blainville, J7C 5E4 | 34, Georges Hériot, Blainville, J7C 0G9 |
| 606, rue Frontenac, Blainville, J7C 3A4 | 20, rue Anne-Hébert, Blainville, J7C 4P1 |
| 1380, rue Maurice-Cullen, Blainville, J7C 4R3 | 1434, rue Jean-Paul-Riopelle, Blainville, J7C 5V4 |
| 1093, rue Gilles Vigneault, Blainville, J7C 2X8 | 88, Marie Chapleau, Blainville, J7C 1N1 |
| 26, rue du Voltigeur, Blainville, J7C 5P4 | 61, 92e Avenue Est, Blainville, J7C 5J7 |
| 1, 111e Avenue Ouest, Blainville, J7C 1Z7 | 18, rue des Deniers, Blainville, |
| 35, chemin du Musée, Blainville, J7C 3Q7 | 37, rue des Girolles, Blainville, J7C 5W7 |
| 6, rue des Bolets, Blainville, J7C 5E8 | 87, rue de la Picardie, Blainville, J7C 0G6 |
| 21, rue Ambroise-Filion, Blainville, J7B 1V1 | 1341, rue Maurice-Cullen, Blainville, J7C 4R1 |
| 1247, rue Jacques-Desrosiers, Blainville, J7C 3B2 | 25, Jean Marc Dansereau, Blainville, |
| 67, rue Bruchési, Blainville, J7B 1C5 | 18, 66e Avenue Est, Blainville, J7C 1P3 |
| 25, rue d'Évreux, Blainville, J7C 5P3 | 1402, boul. Céloron, Blainville, J7C 5N8 |
| 1301, boul. Céloron, Blainville, J7C 5C6 | 747, boulevard du Curé-Labelle, Blainville, J7C 2K2 |
| 94, 56e Avenue, Blainville, J7C 1N1 | 37, rue Paul-Mainguy, Blainville, J7C 5S7 |
| 27, rue Roméo-Pilon, Blainville, J7C 5P2 | 1180, rue Vianney, Blainville , J7C 3P9 |
| 42, 111e Avenue Ouest, Blainville, J7C 4Z7 | 19, de Vaudreuil, Blainville, J7C 4A8 |
| 25, rue De Vaudreuil, Blainville, J7C 4A4 | 103, rue Dubreuil, Blainville, J7B 1H7 |
| 265, rue de la Sarre, Blainville, J7B 1Y6 | 17, rue Louise-Carrier, Blainville, J7C 4R2 |
| 47, rue Jean Marc Dansro, Blainville, J7C 4M3 | 28, rue du Chemin-du-Roy, Blainville, J7C 4R4 |
| 15, rue Françoise-Loranger, Blainville, J7C 4W6 | 12, rue de Varennes, Blainville, J7B 1H9 |
| 8, 70e Avenue Est, Blainville, J7C 1R3 | 1207, boul. Céloron, Blainville, J7C 4Z1 |
| 33, rue des Dinars, Blainville, J7C 5R3 | 34, 46e Avenue Ouest, Blainville, |
| 1365, boul. Céloron, Blainville, J7C 5C6 | 72, rue Montcalm, Blainville, J7C 2R6 |
| 26, rue de Sorel, Blainville, J7B 2A2 | 1, rue d'Évreux, Blainville, J7C 5L2 |
| 71, rue des Liards, Blainville, J7C 0C4 | 48, rue de la Picardie, Blainville, J7C 0B9 |
| 40, rue Marcel-Vidal, Balinville, J7C 5M9 | 39, rue Yves-Tessier, Blainville, J7C 5W9 |
| 1251, rue Richard, Blainville, J7C 3J5 | 14, rue Marcel-Dubé, Blainville, J7C 4W4 |
| 44, rue du Chemin-du-Roy, Blainville, J7C 4R6 | 8, rue de Cherbourg, Blainville, J7C 5K1 |
| 8, 69e Avenue Est, Blainville, J7C 1R1 | 2, rue Albert-Dreux, Blainville, J7C 4Z6 |
| 10, 54e avenue Ouest, Blainville, J7C 1M9 | 13, rue de la Charente, Blainville, J7C 4M4 |
| 35, place Louis-Hémon, Blainville, J7C 3L5 | |

## Annexe 4

# FICHE DE SUIVI DU PLAN DE DEPLACEMENT

À côté de chaque acteur, indiquer le nom de la ou des personnes ainsi que la date de la rencontre

***Diffusion du plan de déplacement :***
École :_ Transmis_le__/__/20XX____par _____
au CÉ__du__/__/_____

Personne ressource école : _____
Autorités municipales :_____
Commission scolaire : _____
Service de police :_____
Autre(s) : _____

***Adoption du plan de déplacement par les partenaires (date) :_____***

***Suivi des recommandations : rencontres et discussions ou demandes :***
Conseil d'établissement :_____
Avec groupe de parents :_____
Avec les autorités municipales :_____
Avec la commission scolaire : _____
Avec le service de police :_____
Autre(s) : _____

***Interventions en aménagements pour favoriser la marche et le vélo :***
Aux abords de l'école :_____
_____
_____

Nombre de supports à vélo : _____
Achetés par (ex. commission scolaire, école) : _____Date :_____
Installés par (ex. la commission scolaire) : _____Date : _____

***Activités de sensibilisation et de mobilisation en lien avec le transport actif planifiées ou réalisées*** :
- Avec les élèves :_____
- Avec les parents :_____
- Avec l'équipe-école : _____
- Autre(s) : _____